

Québec, le 7 août 2020

Madame Corinne Gendron

Présidente de la Commission d'Enquête du BAPE

140, Grande Allée Est, Bureau 650

Québec, Qc. G1R 5N6

Ref. : TRAMWAY À QUÉBEC

Madame,

En cette période où nos dirigeants de la ville de Québec se penchent sur la pertinence de voir le Tramway circuler dans les rues de Québec, permettez-moi de me joindre à cette tranche de la population qui s'oppose à ce projet et d'y joindre mes réflexions.

En premier lieu, je ne peux oublier la position prise par notre maire monsieur Labaume lors de la dernière campagne électorale municipale. À ce moment-là il se présentait contre l'actualisation du projet de Tramway à Québec qui, disait-il, ne pouvait que causer de nombreux inconvénients à la circulation, nuire à l'environnement et également ternir l'apparence de la ville de Québec.

Bien que cette position initiale semble avoir été délaissée par la ville de Québec, je considère cependant que les points suivants revêtent une importance majeure et qu'ils devraient être pris en considération.

Dimension circulation :

Imaginons le boulevard René Lévesque privé de deux voies afin de permettre simultanément la circulation du Tramway aller – retour. Conséquemment, pour l'automobiliste, deux voies de circulation et de dépassement lui sont amputées de même que la possibilité de stationner en dehors des heures de pointe.

À ce chapitre, on nous apprend également que la ville prévoit interdire le virage à gauche à plus d'une centaine d'intersections sur le territoire de Québec.

Il est pertinent d'ajouter ici la réflexion de nombre de citoyens s'inquiétant de la congestion éventuelle, issue des modifications mentionnées ci-dessus. À ceci s'ajoute une annonce récente des autorités de la ville où il est prévu que la limite de vitesse maximum sera réduite à 40 km/heure dans de nombreux quartiers de Québec. À ce ralentissement de la vitesse de la circulation associé à la congestion déjà existante et de plus la venue éventuelle du Tramway

dans nos rue amplifiant encore d'avantage la congestion, comment ne pas prévoir une augmentation importante de la pollution dans l'environnement.

Volet expropriation :

Comment ne pas imaginer que le passage du Tramway nécessitera la mise en place de travaux importants dont l'expropriation du bâti dans les secteurs désignés. En ce sens, il est difficile de ne pas entendre et prendre en considération les inquiétudes des citoyens concernés par l'ampleur de ces travaux. À ce chapitre, quel sera l'apparence de notre ville après tous ces chantiers ?

Un autre point non négligeable a été apporté dernièrement concernant le tunnel dans le secteur de la Côte d'Abraham. On apprenait que certains travaux étaient de nature à fragiliser les structures des édifices avoisinants. Alors que ferons-nous face à ce risque ?

Considérations sur les déplacements de la population :

Actuellement les usagers du R T C sont en grande partie des personnes habitant les quartiers entre Sainte Foy, Québec centre- ville, Charlesbourg et Beauport. Les services de transport pour ces usagers sont fournis présentement par les lignes Autobus et Métrobus. À noter que le parcours de la ligne du Tramway qu'on nous présente desservira en grande partie ces mêmes quartiers que ceux actuellement desservis par le réseau Métrobus.

Qu'en est-il alors du service de transport pour tous ces gens habitant les quartiers tels Ancienne Lorette Nord, Cap Rouge, la Haute Saint-Charles, Lac Beauport et autres qui présentement ne bénéficient de moyens de transport très limité autre que leur véhicule personnel. Il va sans dire que même avec le Tramway ayant un parcours identique au réseau Métrobus, il s'ensuit que toutes ces personnes devront continuer à utiliser leur véhicule pour leur voyage vers Québec et retour matin et soir.

Plutôt qu'un projet de Tramway ne serait-il pas souhaitable de développer des lignes de transport par Métrobus pour desservir plus adéquatement ces quartiers et réduisant ainsi de façon concluante le flot de véhicules qui congestionnent notre ville de Québec sur une base continue et qui continuera sans aucun doute à entretenir cette pollution.

Suite à ces considérations, ne serait-il pas pertinent de consulter la population par Référendum.

Je vous prie d'accepter madame Gendron mes salutations.



A.Lapierre

Québec